

---

Renvoi au comité d'Agriculture du mémoire du citoyen Parroisse, chirurgien de l'hôpital de Soissons (Aisne), sur l'enseignement de la chirurgie, lors de la séance du 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité d'Agriculture du mémoire du citoyen Parroisse, chirurgien de l'hôpital de Soissons (Aisne), sur l'enseignement de la chirurgie, lors de la séance du 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 92;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1994\\_num\\_98\\_1\\_16603\\_t1\\_0092\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16603_t1_0092_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

fidèles, vous pour qui le bonheur du peuple est tout; écrasez donc ces pigmées qui enrayent depuis si longtems le char de la révolution; maintenez le règne de la justice, mettez hors de la loi, tous ceux qui demandent ou employent des mesures *ultra révolutionnaires*; car, eux aussi, ils conspirent contre l'unité et l'indivisibilité de la République.

Nous vous demandons justice, Représentans du peuple; Ingrand a dit dans votre séance du 25 fructidor *dans les départemens de l'Ouest la contre-révolution est faite etc. etc...*

Si le Moniteur dit vrai, Ingrand a trompé la Convention nationale et nous devons donner à la France entière l'assurance que le fait avancé par Ingrand est faux.

Non elle n'est pas faite la contre-révolution, dans les départemens de l'Ouest, et elle ne se fera pas.

Etrangers à toute espèce de parti, notre point de ralliement a été et sera toujours la représentation nationale, et nous sommes heureux dans ce moment de pouvoir vous assurer que la masse de ce département veut la République, une et indivisible, et qu'elle ne reconnaîtra jamais d'autre autorité que celle de la Convention.

Nous vous demandons, au nom de la Patrie allarmée, de maintenir la liberté des opinions, de rétablir l'union qui doit régner parmi vous et de rendre un loi sévère contre les calomnieux.

Restez à votre poste, citoyens représentans, guidez le char de la Révolution d'une main ferme et hardie; écrasez les suppôts de la tyrannie, que la justice soit à l'ordre du jour, assurez le bonheur du peuple et songez qu'il est debout, prêt à anéantir tout ce qui voudrait porter atteinte à ses droits et à la représentation nationale.

MORANDE, *secrétaire général*, BERNARDIN, SAUZEAU, VAUDE, PIET fils.

## 11

**Le citoyen Parroisse, chirurgien de l'hôpital de Soissons [Aisne], présente dans un mémoire des vues utiles pour l'enseignement des citoyens qui se dévouent à l'art de guérir leurs semblables; il propose qu'il soit fait un établissement d'enseignement public de cette espèce, dans tous les endroits qui avoisinent les armées, où de jeunes citoyens, tous sans-culottes, seront à même de se livrer à l'étude toujours tardive de la chirurgie, et qu'il soit formé une école nationale de cet art, à Paris.**

**Renvoyé au comité d'Agriculture et des arts (18).**

(18) P.-V., XLVI, 114.

## 12

**Le nord de la République est pur comme l'air qui parcourt cette partie du globe, écrit la commune de Saint-Quentin [Aisne]; les esclaves mercenaires de l'Autriche et d'Albion ne souillent plus nos villes frontières : ils ont pâli à l'approche de nos phalanges républicaines. Elle rend compte du zèle avec lequel ses habitans ont volé aux combats pour repousser les ennemis du territoire de la République; elle invite la Convention à rester à son poste, et l'assure qu'elle est au sien, armée de la massue de la liberté pour l'aider à terrasser les aristocrates, les royalistes, les intrigans, les dominateurs, les factieux, s'ils tentent de relever une tête altière et audacieuse.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (19).**

[*Le conseil général de la commune de Saint-Quentin à la Convention nationale, le (?) fructidor an II*] (20)

Législateurs,

Le Nord de la République est pur comme l'air qui parcourt cette partie du globe; les brigands, les esclaves mercenaires de l'Autriche et d'Albion ne souillent plus nos villes frontières : ils ont pâli à l'approche de nos phalanges républicaines, leur vue n'a pu soutenir l'éclat du drapeau tricolor, leurs armes impuissantes sont tombées aux pieds de la représentation nationale et des soldats de la liberté; c'est ainsi qu'ils ont payés quelques instans de triomphe arrachés par la trahison.

Bientôt s'abymeront avec eux ces monstres dénaturés aux quels nous n'accordons plus l'honorable nom de français, ces fuyards dont l'ennemi s'est servi dans l'espoir du succès et qu'il voue à l'exécration lorsqu'ils deviennent des instrumens inutiles, les émigrés, ces assassins de leur patrie trouveront dans notre triomphe leur supplice et le juste châtement dû à leurs forfaits.

Mais c'est trop s'arrêter sur le tableau du crime; occupons-nous du chant de la victoire, il s'est fait entendre jusque dans nos murs. Citoyens représentans, nos accents se sont mêlés à ceux des républicains de cette cité qui ont suivi le chemin de la gloire sous les murs du Quesnoy, Valenciennes et Condé.

Lorsque la Patrie fit entendre sa voix, lorsqu'elle appela nos concitoyens au champ d'honneur, une lutte civique s'est élevée entre eux, c'est celle qui devait décider qui du premier ou second bataillon volerait aux combats; tous deux se succédant ont partagé cette gloire; épouses chéries, enfans intéressans, établissemens utiles à leur existence, vous êtes aban-

(19) P.-V., XLVI, 114-115. *Bull.*, 7 vend.; *Ann. Patr.*, n° 638; *Ann. R. F.*, n° 6.

(20) C 321, pl. 1344, p. 16.